

**Avis d'Appel d'Offres ouvert national N° DNCMP/...../F/2022-2023  
pour la fourniture de Quatre-Vingt-Huit mille Trois Cents (88 300)  
grands sachets noirs opaques biodégradables.**

***PROJET : Projet de Développement de la Filière Palmier à Huile***

Date de publication : 22/08/2022  
Date d'ouverture des offres : 12/09/2022

**Objet :**

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, l'Office de l'Huile de Palme invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de Quatre-Vingt-Huit mille Trois Cents (88 300) grands sachets noirs opaques biodégradables.

**Financement du marché**

1. L'Office de l'Huile de Palme a obtenu du Gouvernement du BURUNDI, sur le Budget Général de l'Etat, Exercice 2022-2023, un financement pour la réalisation du projet « Projet de Développement de la Filière Palmier à Huile » sous l'imputation 40 00 001 00 4 21110 11 000 0424 06. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché de fourniture de Quatre-vingt-Huit mille Trois Cents (88 300) grands sachets noirs opaques biodégradables.

**Spécification du marché**

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
3. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
4. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de nonante (90) jours calendaires à compter de la date de réception de la lettre de commande par l'attributaire du marché.

**Condition de participation**

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics.

Ⓢ Ⓜ

### Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

1. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'O.H.P , à RUMONGE ou à son bureau de liaison sis à BUJUMBURA , Avenue de la Tanzanie n° 39 , dans les enceintes du Laboratoire vétérinaire , en face de l'Hôtel ROCA GOLF moyennant le paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50 000FBU) à verser au compte général du TRESOR n° 1101/001-04 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Acheteur. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
7. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à [ohpoffice@yahoo.fr](mailto:ohpoffice@yahoo.fr) ou Office de l'Huile de Palme du BURUNDI B.P 11 RUMONGE-BP 1868 BUJUMBURA ,BURUNDI , en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

### Présentation de l'offre

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de un million (1 000 000 FBU) de francs burundais.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Siège de l'Office de l'Huile de Palme, secrétariat de la Direction Générale, sis à RUMONGE Tél : 22 50 43 12/22 50 41 43 au plus tard le 12/09/2022 à 10h. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

### Validité des offres

10. Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

### Date limite de dépôt des offres

11. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus<sup>1</sup> au plus tard le 12/09/2022 à 10 heures précises.
12. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

### Séance d'ouverture des offres

13. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, dans la salle des réunions de l'O.H. P, le 12/09/2022 à 10h30'.

### Critères de qualification

14. Les exigences en matière de qualifications sont :

<sup>1</sup> Insérer l'adresse du Maître de l'Ouvrage utilisée pour le dépôt des offres, si celle-ci est différente de l'adresse utilisée pour l'examen et la délivrance des Dossiers d'Appel d'Offres.

**a) L'offre technique :**

- 1 L'Acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
- 2 Le bordereau d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché ;
- 3 La Caution bancaire de soumission suivant le modèle en annexe;
- 4 La confirmation écrite de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le Soumissionnaire notarié ;
- 5 Adresse physique fixe et bien connue du soumissionnaire ;
- 6 L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR et en cours de validité ;
- 7 L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité;
- 8 Le Certificat d'Immatriculation Fiscale(NIF) ;
- 9 Les spécifications techniques ;
- 10 Attestation de disponibilité financière d'au moins 45 000 000 FBU (ligne de crédit) ;
- 11 Attestation de non faillite valide, délivrée par le tribunal du commerce ;
- 12 Statuts de la société (personne morale) ;
- 13 Une copie du registre de commerce ;
- 14 Présenter un échantillon des grands sachets à fournir ;
- 15 Avoir exécuté au moins deux (2) marchés similaires ;

**b) Offre financière :**

- 1 Acte de soumission financière ;
2. Bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres ;
3. Bordereau des quantitatifs et estimatifs
4. Délai de livraison.

L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraîne le rejet de l'offre conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics.

15. Aucune marge de préférence ne sera octroyée<sup>2</sup>.

**Adresse**

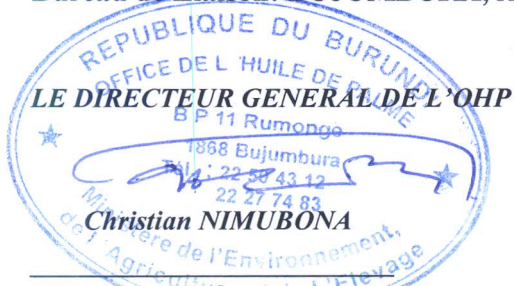
16. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

**Office de l'Huile de Palme du BURUNDI, BP 11 RUMONGE – 1868 BUJUMBURA-BURUNDI**

**Siège : RUMONGE, Tél : 22 50 43 12/ 22 50 41 43**

**Adresse électronique : [ohpoffice@yahoo.fr](mailto:ohpoffice@yahoo.fr)**

**Bureau de Liaison: BUJUMBURA, Avenue de la Tanzanie n° 39, Tél : 22 27 74 83**



**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD)**

*po* **NDORUMANA**  
**Emmanuel**  
**Informations**

<sup>2</sup> En cas de préférence nationale, respecter les clauses des articles 65 et 66 du Code des Marchés Publics du Burundi, définissant le bénéficiaire et les conditions d'application de la préférence nationale